

Chers Fournisseurs,

En tant qu'acteur engagé, nos entreprises du groupe DM2F (ORBANDAL, REYDELET et MPI) souhaitent renforcer leurs pratiques d'achats responsables et intégrer les critères de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) dans tous les processus d'approvisionnement.

Cette charte vise à définir les principes directeurs que nous suivons et que nous souhaitons voir respectés par nos partenaires commerciaux afin de garantir une performance économique, sociale et environnementale optimale.

1. Respect des Droits de l'Homme et des Conditions de Travail

Nous vous demandons de :

- Respecter et promouvoir les droits de l'Homme tels que définis par la Déclaration universelle des droits de l'Homme.
- Lutter contre toutes formes de travail forcé, de travail des enfants et de discrimination.
- Garantir des conditions de travail décentes, incluant des salaires équitables, des heures de travail raisonnables et un environnement de travail sain et sûr.

2. Protection de l'Environnement

Nous vous encourageons à :

- Minimiser votre impact environnemental en adoptant des pratiques écoresponsables.
- Mettre en œuvre des pratiques durables en matière de gestion des déchets, de consommation d'énergie et d'utilisation de matériaux recyclés ou recyclables.
- Innover et améliorer continuellement dans les domaines de la protection de l'environnement et de l'économie circulaire.

3. Éthique des Affaires

Nous vous demandons de :

- Promouvoir des pratiques commerciales équitables, transparentes et éthiques.
- Lutter contre la corruption, la fraude et toutes formes de pratiques illégales.
- Établir des relations basées sur la confiance, la transparence et le respect mutuel avec nous et vos autres partenaires.

4. Développement Local et Social

Nous vous encourageons à :

- Soutenir le développement économique et social des communautés locales.
- Promouvoir l'insertion sociale et professionnelle des personnes en difficulté à travers des politiques de recrutement inclusives et des partenariats avec des entreprises d'insertion.

5. Qualité et Sécurité des Produits

Nous vous demandons de :

- Garantir la qualité et la sécurité de vos produits et services, conformément aux normes et réglementations en vigueur.
- Mettre en place des procédures rigoureuses de contrôle qualité tout au long de votre chaîne d'approvisionnement.
- Respecter les consignes particulières inscrites dans nos cahiers des charges et commandes.

6. Transparence et Traçabilité

Nous vous demandons de :

- Assurer la traçabilité de vos produits et services pour garantir leur conformité et leur qualité.
- Communiquer de manière transparente avec nous sur vos pratiques d'achats responsables et les résultats obtenus.

7. Engagement et Sensibilisation

Nous vous encourageons à :

- Sensibiliser et former vos collaborateurs aux enjeux de la RSE et aux bonnes pratiques en matière d'achats responsables.
- Adopter et respecter les principes de cette charte, à travers des programmes de sensibilisation et des collaborations continues.

Cette charte constitue le socle de notre engagement commun envers des achats responsables. Nous croyons fermement que la mise en œuvre de ces principes contribuera à maintenir notre compétitivité, à améliorer nos performances environnementales et sociales, et à établir des relations durables et bénéfiques avec vous, nos partenaires.

Nous espérons également que ces valeurs qui sont les nôtres sont également présentes dans vos entreprises, au-delà du simple affichage. Nous pourrions également être amenés à vérifier la réalité de ces engagements, que ce soit par un audit, un questionnaire, ou toute autre forme.

Nous vous remercions par avance de votre collaboration et de votre engagement à nos côtés pour promouvoir des pratiques d'achats responsables.

A Jujurieux, le 04/03/2025



Olivier DUMAS
Président du groupe DM2F